

# Développements de la recherche dans les Hautes écoles spécialisées

## *Perspectives pour un service public<sup>1</sup>*

### **Inventaire des réalisations - Les thèmes traités dans la recherche - L'organisation et les acteurs - Les facteurs de développement - Rapports entre les Hautes écoles spécialisées et les Universités dans le domaine de la recherche - Bilan et propositions**

Dans le concert de la réorganisation et du développement des institutions de formation helvétiques au niveau tertiaire, les Hautes écoles spécialisées sont appelées à faire état de leurs réalisations et de leurs projets dans divers domaines de leur activité<sup>2</sup>. L'un d'entre eux retient particulièrement l'attention puisqu'il constitue l'une des dimensions significatives de ce type d'institutions, mais aussi parce qu'il représente un champ majeur de collaboration avec ces institutions fortes que sont les universités suisses, c'est la pratique de la recherche sociale<sup>3</sup>.

#### **1. Propos liminaires**

Les pages qui suivent se proposent d'établir un bilan des réalisations qui ont marqué les dernières décennies, d'esquisser un état des lieux et de dessiner les contours d'un développement possible à l'usage des acteurs engagés depuis longtemps dans ce vaste projet, mais aussi des responsables chargés de dessiner les contours de ce que pourra être une future Haute école spécialisée, plus particulièrement dans le domaine social. Une logique classique du traitement de ces problèmes devrait commencer par proposer un débat approfondi sur les divers niveaux de la recherche dans les sciences sociales ou dans ce que beaucoup appellent plus discrètement, la recherche sociale. Nous nous bornerons à suggérer quelques remarques liminaires.

##### *1. 1. Recherche fondamentale et recherche appliquée*

La tradition nous a habitués à distinguer ces deux niveaux de recherche. Ils ont acquis leur légitimité dans le système d'organisation de la recherche internationale comme, d'ailleurs, dans les institutions helvétiques qui sont chargées de cette tâche. Dans le domaine des sciences sociales, les clivages sont peut-être moins faciles à construire, néanmoins ils existent et sont fort présents dans l'esprit des acteurs concernés. Celui qui observe les pratiques du Fonds national suisse de la recherche scientifique notera aisément les différences entre l'identité que veut se donner la Division I (sciences humaines et sociales) et les tâches qui sont dévolues à la Division IV (programmes nationaux de recherche). D'une part, des travaux qui seraient appelés à construire les fondements des sciences sociales (en particulier), de l'autre, des recherches appliquées destinées à fournir une contribution à la résolution des problèmes qui se posent " ici et maintenant " à la société suisse. A y

---

<sup>1</sup> Texte paru chez Haupt, Berne, dans un ouvrage collectif sur les perspectives de développement des Hautes écoles spécialisées (Responsable du Thème : Franz Hochstrasser, Bâle).

<sup>2</sup> Dans cette perspective, la Conférence suisse des écoles supérieures de service social (CSESS) a publié des *Lignes directrices*, en 1995. Un chapitre est consacré aux problèmes de la recherche. Secrétariat de la CSESS, Lucerne.

<sup>3</sup> Sur cette problématique, on lira avec intérêt : Paul Senn, *Der Leistungsauftrag an die Fachhochschulen, Anforderungen und Handlungsbedarf aus ganzheitlich integrierter Sicht - dargestellt an Fachhochschulen für Wirtschaft und Technik*, Verlag Rüegger AG, Chur/Zürich, 1996.

regarder de plus près, à lire les travaux des chercheurs, la distinction conserve sans doute son sens, mais elle appelle une relativisation substantielle. En d'autres termes, la production est loin d'être typée et la construction de catégories pour le classement n'est véritablement pas aisée. Il n'est pas aberrant de parler de recouvrements, voire de convergences. Il en va de même si l'on examine nombre de recherches produites au sein des administrations, voire de diverses institutions privées<sup>4</sup>. En outre, la recherche sociale empirique est marquée par un autre clivage très prégnant. On distingue encore fortement la recherche sociale *qualitative* de la recherche sociale *quantitative*<sup>5</sup>. Cette légitime différence construit des traditions et structure le champ d'activité. D'autant plus que l'éclatement du champ de la recherche dans les sciences sociales a conduit un fort processus de spécialisation. Ainsi, en Allemagne, on a vu apparaître une division du travail et une spécialisation dans les institutions appelées à soutenir la recherche et à lui offrir des prestations de base en matière de documentation et de coopération.<sup>6</sup>

### 1.2. Recherche et enseignement

Dans les domaines des sciences sociales, la recherche "pure" est rare. Pour l'essentiel, elle se développe dans des institutions qui, à titre prioritaire, ou au moins accessoire, sont orientées vers l'enseignement ou la communication des connaissances dans des milieux spécifiques<sup>7</sup>.

Dans les organismes qui forment aux professions sociales, la promotion de la recherche semble aller de pair avec la construction de ce que l'on pourrait appeler une *science du travail social*. Werner Obrecht est particulièrement explicite à ce sujet lorsqu'il affirme que l'intégration de la recherche au sein de la formation est un objectif tout à fait prioritaire, non pas tant par les résultats proprement dit, mais surtout par la capacité d'approfondissement des problèmes qui est ainsi offerte aux étudiants<sup>8</sup>.

### 1.3. Recherche et besoins de la cité

Depuis deux décennies au moins, le développement de la recherche dans le domaine des sciences sociales s'est fortement connecté à l'expression de la demande de solutions exprimées par les divers acteurs institutionnels de la vie publique. Sans doute, quelques instituts ont pu développer une tradition de recherche suivant la logique d'une construction d'un corpus de connaissances bien identifiées dans un ou plusieurs secteurs d'une discipline. Mais des inflexions significatives peuvent être repérées qui répondent à l'émergence de nouveaux problèmes sociaux exprimés par des débats publics, voire des crises au sein de divers segments de notre société. Peu ou prou, on observe un ancrage assez systématique de la recherche sociale sur le développement de la problématisation des problèmes de société. En quelque sorte, la recherche sociale, telle que nous en

---

<sup>4</sup>Voir aussi : M. Dogan et R. Pahre, *L'innovation dans les sciences sociales. La marginalité créatrice*, PUF, Paris, 1991, ainsi que J.-P. Pourtois et H. Desmet, *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Mardaga, Liège/Bruxelles, 1988.

<sup>5</sup>Dans l'imposant ouvrage de Franz Stimmer, *Lexikon der Sozialpädagogik und der Sozialarbeit*, R. Oldenbourg Verlag, München/Wien, 1996, la recherche sociale empirique "qualitative" est traitée par Ewald Terhart et la recherche sociale empirique "quantitative" est confiée à Heinz Sahner, pp. 130 et ss.

<sup>6</sup>Ainsi, il existe le *Zentralarchiv für empirische Sozialforschung* (Za), à Köln, l'*Informationszentrum Sozialwissenschaften* (IZ), à Bonn, et le *Zentrum für Umfragen, Methoden und Analysen e.V.* (ZUMA), à Mannheim.

<sup>7</sup>Sur ces questions on lira avec intérêt les textes réunis dans : J. Schriewer, *Sozialer Raum und akademische Kulturen. Studien zur europäischen Hochschul- und Wissenschaftsgeschichte im 19. und 20. Jahrhundert*, Band 3, Frankfurt a. M., 1993.

<sup>8</sup>Werner Obrecht, *Sozialarbeit und Wissenschaft*, Vortrag gehalten an der Vereinsversammlung des Vereins SSAZ, Schule für Soziale Arbeit Zürich, Juli 1992, publié dans *Sozialarbeit*, 9/1993.

héritons aujourd'hui, est nantie d'un double souci : constituer un corpus de connaissances<sup>9</sup> susceptibles de fonder des disciplines scientifiques et l'impérieuse nécessité d'offrir des solutions à la résolution de problèmes sociaux<sup>10</sup> fréquemment marqués par l'urgence. Le moins que l'on puisse dire c'est que les frontières sont mal définies et pour le moins fluctuantes. Aucune raison de regretter cet état de faits, on peut penser qu'une fécondation mutuelle peut être extrêmement stimulante.

## 2. Les atouts des institutions de formation dans le domaine de l'action sociale

Nous évoquons ici les institutions chargées de préparer aux diverses professions du travail social qui sont susceptibles de se transformer en Hautes écoles spécialisées. Au sein de ces organismes, la pratique de la recherche s'est développée de manière visible depuis au moins vingt ans. Modestement d'abord, de manière nettement plus visible au cours de la dernière décennie. Un important matériel est aujourd'hui disponible et permet d'esquisser un état des lieux aussi bien au niveau de l'organisation que des résultats obtenus. Par ailleurs, ces pratiques ont été débattues et discutées au sein de ces institutions, souvent sur la base d'un dialogue avec les pratiques en cours dans les pays voisins, nous pensons en particulier à la République fédérale allemande, l'Autriche et la France. Quelques constats.

### 2.1. L'ancrage social

Par tradition, ces institutions de formation ont été développées comme des réponses directes à des besoins sociaux qui se sont avérés importants, surtout depuis le début des années 1950 avec la mise en place de l'État social suisse. Les acteurs qui animent ces formations étaient tiraillés entre l'urgence et la volonté de produire des savoirs et du savoir-faire susceptibles de qualifier les nouveaux acteurs engagés dans ces domaines. Ainsi, c'est dans l'administration, dans les services sociaux, dans les organismes associatifs faïtiers qu'ont été recrutées les personnalités chargées de concevoir et de développer ces enseignements. Le plus souvent, ces institutions ont fait appel à ce que l'on appelle des praticiens qui constituaient l'essentiel du corps enseignant et de l'encadrement des étudiants. Dans ces conditions, l'ancrage social a toujours été une évidence pour ne pas dire un donné. Il commandait la plupart des décisions concernant aussi bien les programmes de formation que le recrutement des enseignants. En quelque sorte, ce sont les besoins de la pratique qui ont été aux commandes. Cette caractéristique de base fait partie de la tradition de ces institutions de formation. Cependant, il est vrai qu'une certaine rupture s'est manifestée sous l'effet de l'inéluctable prise de distance qui accompagne toute croissance des institutions.

### 2.1. La demande de connaissances

Ces institutions de formation ont dû construire leurs programmes en faisant appel à un large éventail de savoirs puisés dans les réservoirs des sciences humaines et des expériences pratiques du réseau professionnel. Ces corpus de connaissances étaient marqués par une notable diversité et une faible intégration aux problématiques posées par les institutions sociales. Autrement dit, on faisait de la philosophie, on faisait de la sociologie, on faisait du droit, on faisait de la psychologie ; mais le rapport de ces disciplines aux questions des travailleurs sociaux était plus que flou. De nombreux

---

<sup>9</sup>Sur cette question de l'accumulation des connaissances, voir en particulier : Hugo Zemelman M., *Reflexion zur Akkumulation des Wissens*, in : Guido Hirscher e.a., *Weltgesellschaft und Sozialstruktur*, Verlag Rüegger, Diessenhofen, 1980, pp. 677-687.

<sup>10</sup>Cette proximité aux exigences de la pratique qui marque l'enseignement et la recherche dans les domaines du travail social est bien analysée par Alfred Kriesten, *Skizzen zum Verhältnis von Sozialarbeit und Forschung*, *Sozialarbeit*, 8/9 1989, p. 22.

pionniers se sont attachés à construire des liens, à établir des ponts, à préciser les problématiques et à répondre précisément aux questions posées par le champ professionnel. Les matériaux dont ils disposaient étaient modestes et dispersés, leur effort n'en a été que plus méritoire. Il est apparu une importante demande de connaissances " orientées vers la pratique " qui appelaient un lourd effort d'adaptation, mais aussi de prise en considération de questions jusque là peu explorées. Dans ce contexte, on a assisté à l'explosion d'un appétit de connaissances qui ne trouvait pas à s'assouvir dans le patrimoine classique des sciences sociales. Il a fallu inventer et la " créativité " n'a pas manqué. Que les aînés nous pardonnent d'évoquer si peu leurs travaux, mais les années 1970-1980 ont été très fécondes à ce sujet. Cet appétit de connaissances spécifiques induisait aussi un développement d'initiatives d'observations que l'on osait à peine appeler recherche. Des rapports, des mémoires ou travaux de diplômés ont fourni les premiers jalons qui ont permis d'enrichir ce patrimoine et de répondre à ces attentes, dans le désordre il est vrai, mais avec une vigoureuse continuité. Pierre sur pierre, un patrimoine a été construit. On a peu à peu considéré qu'il s'agissait d'un atout et on a découvert que ce pouvait être une spécificité de ces institutions de formation qui ont vu ainsi leur identité renforcée. En pleine phase de développement des politiques et de l'action sociales, ces démarches ont permis d'asseoir la légitimité des institutions engagées dans cette aventure.

### *2.3. Le développement des compétences*

Dans un tel processus, la compétence des acteurs se développe, au moins chez ceux qui le souhaitent et qui manifestent une ouverture suffisante. Nombre de professionnels de l'action sociale se sentent en mesure d'assumer les tâches de plus en plus complexes qui les attendent et d'être partenaires des milieux auxquels ils offrent leurs prestations et à la demande desquels ils proposent des solutions. Pour faire bref, on peut considérer qu'il en est résulté un accroissement des compétences techniques et d'un savoir-faire spécifique des milieux de l'action sociale. Les conditions étaient réunies pour que l'on assiste à un accroissement de la formulation autonome des problèmes, du traitement de ceux-ci, voire des démarches d'investigation permettant d'esquisser des réponses. La recherche s'installait discrètement, mais sûrement, dans le champ de l'enseignement de l'action sociale et de la mise en œuvre des politiques sociales.

### *2.4. La construction des instruments de travail*

Au front, les savoirs et le savoir-faire sont indubitablement nécessaires, les techniques de travail sont aussi souhaitables et souhaitées. Depuis quelques décennies, il est vrai, on les avait importées du monde anglo-saxon ou d'ailleurs, pensons au *case-work*, au *développement communautaire*, aux techniques d'animation, aux pratiques de *self-help*, etc. Mais il fallait faire un pas supplémentaire et l'on a assisté à un certain effort de codification de ces instruments de travail qui devaient répondre à la demande des professionnels exposés à des situations et à un contexte de travail de plus en plus complexes. Cette tâche a été effectuée sur un mode que l'on pourrait appeler militant ; dans le désordre, peut-être, mais avec une farouche volonté de construire ces instruments dont la nécessité se couplait avec l'urgence. Peu de moyens à disposition, des expérimentations dans une certaine précipitation ou dans des conditions de travail relativement précaires, mais avec un farouche appétit de faire mieux et, disons-le, de servir. Au terme de cette évolution, un patrimoine technique qui représente une palette intéressante et diversifiée. Le problème de l'évaluation se pose et, par conséquent, celui de la recherche susceptible de permettre de trier l'ivraie et le bon grain.

## **3. Inventaire des réalisations dans le domaine de la recherche**

D'abord esquissons une réponse à une question sans doute générale, mais significative. Les activités de recherche dont nous parlons ici sont-elles suffisamment nombreuses et d'une envergure telle qu'il vaille la peine d'en parler ? Il faut répondre oui. En l'absence de recensement fin et structuré, on peut se livrer à une estimation qui n'engage que l'auteur de ces lignes et son réseau de relations dans les trois régions linguistiques de la Suisse. Au cours des dix dernières années, si nous excluons les mémoires de fin d'études au sens strict, on peut avancer quelques chiffres<sup>11</sup>.

- a) Plus de soixante projets présentant les caractéristiques d'une recherche théorique, historique ou empirique, qui apportent un éclairage pertinent sur un aspect de l'action sociale, plus particulièrement dans une sphère régionale.
- b) Une vingtaine de recherches d'une envergure notable conduites sur mandat d'organismes publics ou de grandes institutions sociales privées.
- c) Près de dix recherches sur mandat du Fonds national suisse de la recherche scientifique confiées à des personnes exerçant l'essentiel de leurs activités au sein des institutions de formation au travail social.
- d) Une dizaine de recherches mandatées par le Fonds national suisse de la recherche scientifique auxquelles les mêmes milieux ont apporté une contribution, quelquefois d'une importance substantielle.
- e) A cela s'ajoute le concours de ces milieux à l'élaboration de bases de données, de corpus documentaires et de dossiers élaborés à partir d'expériences de terrain qui constituent des matériaux utilisés dans des recherches conduites par d'autres organismes proches, qu'il s'agisse des administrations publiques, privées ou des instituts universitaires.

Dans cet inventaire, nous n'avons pas considéré les mémoires ou travaux de diplôme. Cette option peut être discutée ou, au moins, mérite un correctif. En effet, dans de nombreux cas, ces études revêtent un caractère qui les rapproche d'une recherche au sens propre du terme. A juste titre, on a pu parler des mémoires comme de palliatifs (bouche trous) à certaines lacunes de la recherche sociale ou encore d'instruments d'exploration particulièrement féconds<sup>12</sup>. En outre, des initiatives ont été prises pour associer des étudiants préparant leur mémoire à des recherches d'une certaine envergure conduites par des enseignants<sup>13</sup>.

### 3.1. Quinze types de recherches pratiquées en Suisse

---

<sup>11</sup> Parmi les sources disponibles : SIDOS, *Recherches en sciences sociales 1994, Inventaire*, Seismo, Zurich, 1994 (les mises à jour sont disponibles sur support informatique) ; ainsi que l'enquête réalisée par la Commission de la recherche et des publications de la Conférence suisse des écoles supérieures de Service social (1994), non publié. Nous avons évidemment utilisé d'autres sources plus disparates pour établir nos estimations.

<sup>12</sup> Deux auteurs, en particulier, se sont interrogés sur cette question : Jürg Walser und Alfred Kriesten, *Diplomarbeiten als Lückenbüsser in der Sozialarbeit ?*, *Sozialarbeit*, 4/1988, p.31.

<sup>13</sup> Sur cette question, une réflexion intéressante a été développée par Martial Gottraux ; un texte intitulé *Rapport sur l'association des étudiants aux activités de recherche* est disponible au secrétariat de la Conférence suisse des écoles supérieures de Service social.

Pour construire une image du patrimoine récent en matière de recherche sociale, il peut être opportun de considérer un certain nombre de types permettant de *catégoriser* les réalisations. Nous retenons ici quinze catégories dont plusieurs s'inspirent des travaux réalisés par Michel Duchamp et ses collègues, eux-mêmes s'inspirant largement d'une étude publiée par Marc-Henry Soulet<sup>14</sup>.

*a. La recherche théorique*

Elle est constituée par des travaux qui, explicitement, s'efforcent de construire une approche théorique d'un ou plusieurs aspects de l'action sociale. Nous pensons ici à des travaux récents tels que ceux qui ont été publiés par Silvia Staub-Bernasconi et Franz Hochstrasser ou encore à un essai construit au début des années quatre-vingt par une équipe romande<sup>15</sup>.

*b. La recherche historique*

Plusieurs travaux ont été réalisés dans la période récente qui mettent en évidence des étapes importantes de la construction du travail social, voire des problèmes sociaux qu'il est appelé à traiter. Il n'est pas exagéré d'estimer que ces études ont permis de construire un autre regard sur le champ professionnel<sup>16</sup>.

*c. La recherche critique*

Elle s'attache à mettre en évidence les modes de fonctionnement d'une pratique sociale en détectant les fondements philosophiques ou idéologiques sur lesquels elles s'appuie. Une étude de Anne Maeder et Ursula Neff en est un bon exemple<sup>17</sup>.

*d. La recherche démonstrative*

Elle se donne comme objectif d'analyser une action en cours et de construire, le cas échéant, des perspectives qui prennent en compte les notions de légitimité, d'utilité et d'efficacité. De tels travaux ont été conduits, par exemple, dans les domaines des équipements pour femmes battues ou de l'accueil de la petite enfance<sup>18</sup>.

*e. La recherche opérationnelle*

Elle analyse un problème en définissant les objectifs qui peuvent être poursuivis en vue de les résoudre, ainsi que les méthodes utilisables dans l'action. A cette catégorie se rattachent nombre d'études qui envisagent des alternatives à l'aide sociale traditionnelle<sup>19</sup>.

---

<sup>14</sup> Michel Duchamp e.a., *La recherche en travail social*, Centurion, Paris, 1989, p. 85 et Marc-Henry Soulet, *La recherche sociale en miettes. Analyse des espaces de discriminations des pratiques de recherches*, Paris, CTNEHRI, 1987. Nous aurions pu également retenir un modèle proposé par Bernhard Hauptert dans la revue *Sozialarbeit*. Mais il nous paraît trop complexe pour l'exposé que nous souhaitons faire ici. (Bernard Hauptert, *Qualitative und quantitative Methoden der Sozialarbeitsforschung - Ihre Bedeutung für die Professionsentwicklung in der Sozialen Arbeit, Sozialarbeit*, 3/1992, pp. 2 à 14).

<sup>15</sup> Silvia Staub-Bernasconi, *Systemtheorie Soziale Probleme und Sozialarbeit. Lokal, National, International, oder : vom Ende der Bescheidenheit*, Haupt, Bern, 1995 ; Franz Hochstrasser, *Konsumismus und Soziale Arbeit*, Haupt, Bern, 1994 ; Bernard Bridel, e.a., *Un autre travail social*, Delta, Vevey, 1981.

<sup>16</sup> Voir en particulier : Pierre Avanzino, *Histoire de l'éducation spécialisée*, Cahiers de l'EESP, Lausanne, 1993 ; ou encore : Jacqueline Court et Micheline Kretschmer, *De l'École des femmes à l'Institut d'Études Sociales, 1918-1993*, Éditions IES, Genève, 1995, ou Elena Gottraux Biancardi, *Air pur, eau claire, préservatif. Tuberculose, alcoolisme, Sida : une histoire comparée de la prévention*, Éditions d'En Bas, Lausanne, 1992.

<sup>17</sup> Anne Maeder und Ursula Neff, *Vom Bittgang zum Recht. Zur Garantie des sozialen Existenzminimums in der schweizerischen Fürsorge*, Haupt, Bern, 1988.

<sup>18</sup> Christa Hanetseder, *Frauenhaus : Sprungbrett zur Freiheit* ; Haupt, Bern, 1992, ou Paola Richard-De Paolis, e.a., *Accueil de la petite enfance, une enquête régionale*, Cahiers de l'EESP, Lausanne, 1992.

<sup>19</sup> Voir en particulier René Weber, *Existenzsicherung ohne Fürsorge, die negative Einkommenssteuer in Theorie und Praxis*, Haupt, Bern, 1991.

*f. La recherche évaluative*

Elle s'attache à analyser des pratiques sociales et des institutions en vue de déterminer les forces et les faiblesses identifiables par rapport aux objectifs annoncés. De tels travaux ont connu un notable essor au cours des dernières années. Ils ont quelquefois permis la définition de mesures de politique sociale<sup>20</sup>.

*g. La recherche-action*

Elle est fondée sur une volonté d'établir des liens étroits entre les populations concernées et les chercheurs. L'objectif central consiste à produire un changement social significatif au moyen du processus de recherche lui-même. En quelque sorte, les acteurs sociaux sont considérés prioritairement comme des "sujets" de la recherche. De nombreuses initiatives de ce type ont été conduites au cours des dernières décennies. Une impulsion vigoureuse a été donnée par l'étude publiée par Katharina Ley à propos de l'intégration des femmes immigrées<sup>21</sup>.

*h. La recherche identification*

Elle correspond à une démarche qui se propose de caractériser un phénomène social émergent afin de circonscrire les éléments du problème et de définir des stratégies de développement de connaissances plus approfondies. Nous pensons à des problèmes tels que l'illettrisme ou l'endettement<sup>22</sup>.

*i. La recherche prospective*

De telles études se proposent de définir des problèmes mais aussi de construire des scénarios susceptibles de leur apporter des éléments de réponses. Divers travaux, surtout de planification sociale, correspondent à ce type de démarche<sup>23</sup>.

*j. La recherche descriptive*

Le plus souvent, elle se borne à produire des connaissances empiriques sur un aspect de la réalité sociale. Ce peut être surtout des monographies portant sur un domaine bien circonscrit. Cependant, on peut également repérer dans cette catégorie des travaux qui réunissent certains matériaux dans le domaine de la pratique du droit<sup>24</sup>.

*k. La recherche clinique*

En règle générale, elle prend pour unité le cas et produit des connaissances susceptibles d'être transposées sur des situations analogues en vue de promouvoir un changement chez les personnes

---

<sup>20</sup>Nous pensons en particulier aux activités conduites en Suisse romande par l'Association pour la recherche et l'évaluation dans l'action sociale (AREAS) ou aux travaux d'évaluation d'une initiative politique telle que *Solidarité 700ème* réalisée à Genève. (Blaise Duvanel, Monique Eckmann, Ueli Tecklenburg, *Éviter l'assistance*, Bilan de l'action "solidarité 700ème", un programme local de lutte contre la pauvreté, Éditions IES, Genève, 1995).

<sup>21</sup>Katharina Ley, *Frauen in der Emigration*, Verlag Huber, Frauenfeld und Stuttgart, 1979 ou Heinz Moser, *Grundlagen der Praxisforschung*, Lambertus Verlag, Freiburg i. B., 1995.

<sup>22</sup>Voir à ce sujet : Jean-Pierre Fragnière et Anne Compagnon, *Échec scolaire et illettrisme*, Cahiers de l'EESP, Lausanne, 1992 ; ou Jean-Pierre Tabin, *Mal de dents, mal d'argent*, La Passerelle, Lausanne, 1990, ainsi que du même auteur, *Misères à crédit*, La Passerelle, Lausanne, 1992.

<sup>23</sup>Voir Pierre Gilliland et Stéphane Rossini, *Le budget social de la Suisse*, Réalités sociales, Lausanne, 1995.

<sup>24</sup>Par exemple, Jean-Pierre Fragnière, Gioia Christen, Bettina Kahil-Wolf, *Wegleitung durch die Institutionen der Sozialen Sicherheit in der Schweiz*, Haupt, Bern, 1993.

concernées. De telles études concernent des domaines tels que l'alcoologie ou certains handicaps physiques<sup>25</sup>.

#### *l. La recherche praxéologique*

Elle intègre " l'analyse du processus social dans lequel est impliqué le sujet ; le projet d'infléchir ce processus, l'action proprement dite et les effets de cette action " <sup>26</sup>. Dans ce domaine, quelques travaux significatifs ont vu le jour et sont bien utilisés.<sup>27</sup>

#### *m. La recherche comparative*

Elle se propose d'éclairer des pans entiers de l'action sociale en procédant à des comparaisons de mesures ou d'actions poursuivant des objectifs similaires<sup>28</sup>.

#### *n. La recherche inventaire*

Son propos consiste à construire des dossiers pour promouvoir l'étude et le débat sur divers domaines de l'action sociale<sup>29</sup>.

#### *o. La recherche débouchant sur des instruments de travail tels que des " guides "*

Le secteur de l'action sociale s'est doté d'un certain nombre d'instruments de travail construits au terme d'une analyse serrée de la pratique professionnelle. Ce patrimoine se développe systématiquement<sup>30</sup>.

Chacun sait combien la construction d'un tel système de catégories peut être fragile. Ceux qui connaissent la littérature que nous avons évoquée ici à titre d'exemples savent que certains ouvrages relèvent de deux, voire plusieurs d'entre elles. Nous avons privilégié la dimension dominante. L'essentiel est de mettre en évidence la vaste palette des activités de recherche telles qu'elles sont conduites actuellement dans les domaines de l'action sociale et du travail social. Complétons ce survol par une évocation des thèmes traités.

### **3.2 Les thèmes traités dans la recherche**

Une observation de la bibliothèque recueillant les travaux réalisés dans notre domaine, ainsi que de la liste des recherches en cours invite à distinguer cinq catégories dominantes.

a) Une première catégorie de thèmes rassemble les études des problèmes sociaux tels que : la pauvreté, la vieillesse, le chômage, les questions familiales, les migrations, les toxicomanies, le logement, l'accueil de la petite enfance, etc.

---

<sup>25</sup>Un bon exemple : Michèle Dubochet, *L'ergothérapie avec les enfants*, Cahiers de l'EESP, Lausanne, 1992.

<sup>26</sup>M. Duchamp, Pour une praxéologie, *Revue Forum*, No 36, mai 1986.

<sup>27</sup>Voir : Peter Lussi, *Systematische Sozialarbeit, Praktisches Lehrbuch der Sozialberatung*, Haupt, Bern, 1991 ; Ruth Brack, *Das Arbeitspensum des Sozialarbeiters*, Haupt, Bern, 1984 ; ou encore : Olivier Amiguet et Claude Julier, *L'intervention systémique dans le travail social*, Éditions IES et EESP, Genève et Lausanne, 1996 (à paraître).

<sup>28</sup>Nous pensons aux travaux de Ueli Tecklenburg à propos du revenu minimum : Trois cantons, trois modèles, *Repères*, No 1, février 1995, ainsi qu'à de nombreuses études de Roland Sigg et Pascale Vielle au sein de l'*Association internationale de la sécurité sociale*, BIT, Genève.

<sup>29</sup>Voir en particulier Marie-Chantal Collaud et Claire-Lise Gerber, *Vie associative et solidarités sociales*, Réalités sociales, Lausanne, 1993 ; ainsi que Simone Pavillard et Martial Gottraux (éds), *Politiques de la petite enfance*, Cahiers de l'EESP, Lausanne, 1990.

<sup>30</sup>Voir Doris Zeller, *Funktion und Rolle von Praktikumsanleitung und Supervision in der Ausbildung von Sozialarbeitern und Erziehern*, Haupt, Bern, 1981 ; ou Marie-Chantal Collaud, *Comment créer et animer une association*, Réalités sociales, Lausanne, 1990.

- b) Un autre corpus de travaux concerne la méthodologie de l'intervention sociale et socio-éducative, ainsi que les techniques utilisées dans l'activité professionnelle.
- c) Un troisième secteur d'études, relativement bien fréquenté, recouvre la problématique générale des politiques et de l'action sociales, y compris le secteur de la mise en œuvre des mesures prévues par les diverses branches de la sécurité sociale.
- d) De nombreux travaux portent sur les problèmes liés à la formation, aux professions de l'action sociale et à la formation permanente, en particulier par l'étude de questions spécifiques à la formation des adultes.
- e) A cela s'ajoutent d'autres champs d'investigation marqués par une grande diversité. Cela va du financement de l'économie sociale<sup>31</sup> à l'étude des rapports entre les sexes<sup>32</sup>, ou encore à l'organisation du système de tutelles dans un canton<sup>33</sup>.

Il n'est pas inintéressant de noter que ces types d'activités de recherche sont conduites de manière significative aussi bien en Suisse alémanique qu'en Suisse romande sous des formes différentes il est vrai. En revanche, comme nous l'indiquons par ailleurs, la Sarine constitue une trop solide frontière.

### 3.3 L'organisation et les acteurs

A ce stade de notre réflexion, il convient de préciser quelques aspects de l'organisation de la recherche telle qu'elle est conduite actuellement au sein des écoles qui préparent aux activités sociales. La diversité de ces institutions en termes de taille, mais aussi d'"âge", explique en bonne partie les différences repérables en matière d'institutionnalisation de la recherche. Certaines se sont données une structure interne spécifique (Centre de recherche ou Unité de recherche), d'autres s'appuient délibérément sur les *départements*, voire les *sections*, ailleurs encore, on voit cohabiter les deux modèles. Dans tous les cas, on observe une forte personnalisation de l'activité de recherche.

#### a) Les acteurs

Il n'y a pas de professionnalisation de la recherche, si ce n'est au niveau de collaborateurs occasionnels qui participent à la réalisation d'un mandat pour des périodes brèves dépassant rarement deux ans. Les activités recensées se distribuent donc sur un nombre important de personnes (risquons le chiffre d'une centaine). Parmi elles, une dizaine de noms se profilent nettement. Sans être des chercheurs professionnels, elles conduisent dans la durée de nombreux projets. Il n'est pas exagéré de parler de pôle de développement. Une remarque mérite de retenir notre attention. Au cours des dernières années, les directions des écoles se sont fortement engagées dans la recherche allant jusqu'à jouer des rôles d'entraînement. C'est un phénomène nouveau si l'on considère l'histoire des écoles sociales suisses<sup>34</sup>.

#### *Les rapports avec les grandes institutions publiques et privées*

---

<sup>31</sup>Les travaux de Isidor Walimann, à Bâle.

<sup>32</sup>Les travaux de Christiane Ryffel, à Zurich.

<sup>33</sup>Les travaux de Christoph Häfeli, à Lucerne.

<sup>34</sup>Au sein des écoles, on voit également émerger des personnes appelées à jouer des rôles majeurs pour la promotion de la recherche sociale en Suisse. Nous pensons, par exemple, à Antonin Wagner, recteur de l'*École sociale de Zurich*, qui a assumé la présidence du groupe d'experts chargé de mettre en œuvre le Programme national 29, *Changements des modes de vie et avenir de la sécurité sociale*, au sein du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

De Saint-Gall à Genève, de Mendrisio<sup>35</sup> à Bâle, on constate que nombre de recherches sont conduites sur la base d'une relation soutenue avec ce type d'institutions. Il n'y a bien sûr pas de régularité ni d'accord formel, mais à regarder de près les réalisations, on constate que le recours aux prestations de recherche offertes par les enseignants des écoles sociales va au-delà de la coopération ponctuelle et de l'initiative isolée. Des bases sont établies pour qu'une coopération plus serrée puisse s'établir en s'appuyant sur des prémisses reconnues.

#### *Les rapports avec les institutions sociales*

La manière dont est organisé l'enseignement, en particulier l'existence systématique de stages de formation, a pour effet de renforcer et de stimuler les contacts avec les institutions sociales, beaucoup d'entre elles connaissent des étudiants, mais aussi des enseignants, en conséquence, il n'est pas rare que des demandes soient formulées qui débouchent sur des travaux de recherche qui, mis bout à bout, constituent un patrimoine non négligeable (mandats d'associations ou de collectivités locales, etc).

#### *Les rapports avec la recherche universitaire*

Rappelons qu'un certain nombre d'instituts universitaires produisent de la recherche sociale depuis de nombreuses années, spécialement en Suisse latine. Le fait que les Universités de Fribourg et de Neuchâtel forment explicitement des travailleurs sociaux et que, souvent, les professions du travail social sont ouvertes aux licenciés de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, place ces institutions en situation de conduire des recherches dans les domaines que nous avons évoqués ici<sup>36</sup>. Nous ne développerons pas cet aspect. En revanche, il importe de souligner le fait qu'on a assisté dans la période récente à un important développement des relations entre les universités et les institutions formant aux professions sociales. L'essentiel de cette coopération s'appuie sur des relations personnelles et des échanges de services. Nombre d'enseignants des écoles sociales sont d'anciens chercheurs ayant exercé leur activité dans les universités, cela aussi bien en Suisse alémanique qu'en Suisse latine. Par ce biais, des réseaux sont constitués, ils débouchent sur des possibilités de coopération qui, quelquefois, s'actualisent. En outre, à la faveur du développement des formations continues, ces relations se sont renforcées et quelque peu instituées. Déjà, quelques réalisations communes sont repérables dans les catalogues de publications de ces cinq dernières années.

#### **4. Clivages**

Le développement des activités de recherche au sein des futures Hautes écoles spécialisées ne pourra se faire sans qu'un certain nombre de clivages soient considérés et, dans toute la mesure du possible, partiellement surmontés.

---

<sup>35</sup>Le lecteur de cette contribution peut, à juste titre être étonné du fait que nous n'évoquions pratiquement pas de travaux ancrés dans la culture de Suisse italienne. En fait, c'est en raison de la relative jeunesse de la *Scuola cantonale operatori sociali*. En revanche, de nombreux travaux sont disponibles qui ont été réalisés par les collaborateurs de cette institution ou sur la base de collaborations avec d'autres instituts tels que l'*Istituto ricerca economica* à Bellinzona.

<sup>36</sup>Une illustration de ces propos. L'institut de sociologie et de science politique de l'Université de Neuchâtel publie une intéressante série de cahiers. Parmi les titres récents on découvre des thèmes proches de ceux qui sont traités dans les écoles sociales : François Hainard, Marion Nolde, Gilberte Memminger et Marlène Micheloni, *Avons-nous des pauvres ? Enquête sur la précarité et la pauvreté dans le canton de Neuchâtel*, 1990 ; ou encore : Lucienne Unternahrer-Rouèche, *Monoparentalité et recouvrement des contributions d'entretien*, 1993. Des observations analogues peuvent être faites à l'Université de Fribourg. Exemple : Evelyne Charrière, *Le viol : oser en parler*, Réalités sociales, Lausanne 1993.

a) Ainsi, les clivages linguistiques sont beaucoup trop forts, voire inacceptables. A quelques exceptions près, la communication passe mal, malgré l'existence d'instances de coordination et d'organisations factières, telles que la CSESS ou de commissions spécialisées. En 1992 et 1993, la revue *Travail social* publiait deux numéros consacrés à la recherche, l'un dans sa livraison en allemand, l'autre dans l'édition française<sup>37</sup>. La lecture de ces documents nous place en face d'une évidence. On s'ignore totalement, même au niveau des références et des bibliographies. Et cela également si ce sont des problèmes identiques qui sont traités et analysés des deux côtés de la Sarine dans des textes qui s'intitulent, d'une part, *Recherche sociale sous influence* et, d'autre part, *Sozialarbeitsforschung* (Recherche en travail social).

b) Ces lacunes en matière d'ouverture peuvent être également repérées au sein d'une même région linguistique. Dans le numéro de la revue *Travail social* que nous venons d'évoquer, un important article de tête réalisé par une équipe genevoise et intitulé *Recherche et travail social*, reste très centré sur une problématique et des informations résolument cantonale.

c) Un autre exemple significatif. En 1993, dans le cadre d'une rencontre internationale (Allemagne, Autriche, Suisse) des thèses étaient proposées concernant la recherche en travail social. Le texte de cette intervention montrait une forte méconnaissance des pratiques en cours dans la partie latine du pays, mais aussi de l'engagement de nombreux acteurs des écoles sociales dans la promotion de la recherche scientifique au sein des institutions universitaires ou du Fonds national suisse de la recherche scientifique<sup>38</sup>.

La conscience de l'existence de ces clivages et de la nécessité de leur dépassement semble se développer à la faveur de la dynamique induite par les processus de changements à l'œuvre dans le système de formation tertiaire en Suisse, en particulier les projets de constitution des Hautes écoles spécialisées (HES). Ci et là, on anticipe et des formes de coopération qui ne demandaient qu'à voir le jour commencent à se mettre en place. Le matériau existe, il convient de l'utiliser de manière optimale.

## 5. Les facteurs de développement

Faut-il soutenir les activités de recherche amorcées jusqu'ici dans le cadre des institutions de formation à l'action sociale, plus précisément les institutions appelées à devenir des Hautes écoles spécialisées ? On peut se poser la question, une redistribution des cartes, des tâches et des rôles n'étant jamais exclue, surtout en ces temps où la volonté de rationaliser se développe avec vigueur et une bonne dose de légitimité. Disons-le d'emblée, la promotion de la recherche au sein des milieux qui se destinent à devenir des HES dans le domaine social représente un bon pari fondé sur des possibilités réelles, voire des avantages acquis qui sont difficilement transférables à d'autres instances. Examinons la pertinence de ces considérations.

### a) La capacité d'anticipation

Dans de nombreux domaines de la politique et de l'action sociales, les institutions dont nous parlons ici ont manifesté une véritable capacité d'anticipation. Certains parleraient à juste titre de *détection avancée des problèmes de sociétés*<sup>39</sup>. Nous pensons en particulier à des problèmes tels que la pauvreté, les difficultés liées à la distribution de l'aide sociale, les questions qui relèvent de

---

<sup>37</sup>Voir : *Travail social*, avril 1993 et *Sozialarbeit*, mars 1992.

<sup>38</sup>Ce texte s'intitulait *Zwölf Thesen zur Sozialarbeitsforschung in der Schweiz* (Peter C. Meyer et Lucio Decurtins), 1993, document de travail publié ultérieurement sous une forme complétée dans la revue *Sozialarbeit*.

<sup>39</sup>Pour reprendre l'expression utilisée dans les travaux du Conseil suisse de la science.

l'endettement, les problèmes que posent les violences faites aux victimes, qu'il s'agisse des enfants ou d'autres catégories de personnes agressées, l'illettrisme ainsi que les différentes formes de ce que l'on appelle aujourd'hui l'"exclusion".

*b) La capacité d'engagement*

La proximité entre les personnes et les groupes qui sont à l'origine de la promotion de ces recherches et les usagers appelés à bénéficier des services est significative. Dans ces conditions, la distance entre ce qu'il est convenu d'appeler la théorie et la pratique est substantiellement réduite, elle autorise un transfert des connaissances plus rapide, donc moins onéreux et peut-être plus efficace.

*c) La capacité de coopération*

Le type d'organisation que s'est donnée la formation dans le domaine des professions sociales est fondée sur une étroite collaboration entre les milieux professionnels (employés et employeurs), les instances responsables des institutions publiques et privées et les instituts de formation. Fréquemment, en outre, des contacts étroits et directs sont établis avec les usagers ou au moins les organisations qui les représentent, voire qui en sont les porte-parole. Il n'est pas exagéré de prétendre que nous nous trouvons nantis d'un réseau ou mieux d'un ensemble de réseaux qui sont susceptibles de conduire à une accélération de l'accès aux informations nécessaires à la recherche et à une promotion directe des résultats de celle-ci sous des formes qui permettent l'échange et la discussion. En d'autres termes, la nécessaire phase de vérification par les acteurs ou les "sujets" concernés est facilitée. En outre, les effets multiplicateurs en termes de diffusion des savoirs et du savoir-faire peuvent être garantis par les relations établies dans d'autres circonstances.

*d) La capacité de communication*

D'une manière générale, mais particulièrement dans les domaines de la politique et de l'action sociales, on sait l'importance qui doit être accordée à l'existence d'une capacité de communication en matière de production de la recherche et de diffusion des résultats. A cet égard, les institutions de formation dont il est question ici disposent de quelques atouts qui méritent d'être considérés.

Sur le plan culturel d'abord, ils peuvent se targuer d'une certaine immédiateté, voire d'une proximité culturelle, cela malgré les inévitables clivages ou coupures induites par les effets pervers de l'institutionnalisation et de la division du travail.

En outre, et ce point n'est pas négligeable, quelques instruments de travail (revues, publications spécialisées, bulletins, présence dans la presse associative<sup>40</sup>) offrent des canaux directs et accessibles qui permettent de transformer les résultats de recherche en compétences dans de larges milieux, y compris ceux qui sont peu au fait et légitimement modestement intéressés au processus même de production des connaissances.

En définitive, les quelques éléments que nous venons d'énumérer nous persuadent de l'existence d'une véritable capacité d'intégrer l'activité de recherche à la pratique sociale et de réduire la distance entre celle-ci et les initiatives de recherche appelées à se développer.

Nous l'avons déjà souligné, les problèmes sociaux tendent à être marqués par une certaine urgence. Le temps de réaction n'est pas négligeable étant donné que les personnes frappées par les difficultés ne peuvent guère attendre.

Ce patrimoine, modeste il est vrai, mais construit patiemment, nous paraît représenter une mine de possibilités dont il serait regrettable qu'on ne l'exploitât pas à la hauteur des potentialités qu'elle

---

<sup>40</sup>Un exemple remarquable de coopération : la revue *Petite enfance* publiée sous les auspices de Pro Juventute.

recèle. Sur tous les points que nous venons d'indiquer et en circonscrivant notre observation aux vingt dernières années, on peut considérer que nous assistons à une amélioration constante et, malgré les avatars et les difficultés, à une marche en avant riche de promesses.

## **6. Rapports entre les Hautes écoles spécialisées et les Universités dans le domaine de la recherche**

On peut légitimement partir du principe que les facultés universitaires de sciences humaines sont tendanciellement orientées vers la formation de personnalités qui envisagent des études longues ou l'exercice de professions définies comme académiques<sup>41</sup>. Dans ce cas, la pratique de la recherche constitue un moment de formation important, surtout après la phase propédeutique. La possibilité d'accéder à ces activités de recherche dépend fortement des initiatives prises par les cadres de l'enseignement universitaire. En outre, nombre de problématiques qui concernent directement les sciences humaines sont inscrites dans l'espace social où agissent les professionnels formés dans des institutions appelées à devenir des Hautes écoles spécialisées.

Dans les domaines qui nous intéressent ici, on voit mal comment on pourrait tracer des frontières strictes ou constituer des chasses gardées. Un risque : voir se constituer des parallélismes, voire des doublets peu féconds et coûteux. Une chance : organiser la coopération pour tirer un profit maximum des compétences de chaque partenaire et stimuler la proximité entre la constitution des savoirs et l'optimalisation de l'action sociale.

Ce processus se développera-t-il " naturellement " au point d'évoluer vers un système efficace et performant ? Certainement pas si l'on parie sur le " laisser faire " avec un zeste d'indifférence et de méfiance. Plus probablement, si l'on s'appuie sur les réseaux et les formes de coopération déjà à l'œuvre actuellement pour délimiter les tâches des uns et des autres et aménager les conditions de coopération. Celle-ci existe au moins dans certaines parties du pays. Il n'y a pas de raison qu'elle s'enlise sous la pression de changements structurels qui sont, en fait, relativement modestes. A cet égard, des instances telles que le Fonds national suisse de la recherche scientifique ou les grandes administrations qui octroient des mandats de recherche devront s'intéresser à la question et conduire des politiques qui favorisent la concertation au lieu de renforcer les clivages qui ne résisteront pas à la pression des faits.

Concrètement, plutôt qu'une instance normative, nécessairement peu branchée sur l'activité des multiples acteurs qui tentent de produire de la recherche dans les domaines dont nous parlons ici, il nous paraît plus judicieux de promouvoir un réseau disposant d'une infrastructure minimale, mais qui serait appelé à jouer un rôle de promotion de cette concertation et de réglage des problèmes qui pourraient voir le jour. Qui serait invité à participer à ces débats ? Sans prétendre à l'exhaustivité, évoquons quelques figures clé. Des enseignants/chercheurs issus des universités et des HES, voire actifs dans les deux types d'institutions, des responsables du FNSRS, des administrations et des instances de coordination de l'action sociale (par exemple la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales/CDAS), l'Association romande et tessinoise de l'action sociale/ARTIAS, des responsables de quelques organismes actifs en matière de recherche sociale (par exemple l'IPSO, l'Istituto ricerca economica/IRE, et l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme/ISPA), des personnalités issues d'organisations professionnelles, des personnes insérées dans des institutions qui mettent en œuvre l'action sociale, etc. Un tel forum ne fera pas de miracle, mais il entretiendra, voire stimulera les projets de concertation et de coopération. Ceci n'est pas négligeable dans un

---

<sup>41</sup>Nous prenons ces précautions verbales car les faits sont loin de correspondre à ce projet général.

pays où les clivages et même les frontières sont si prégnants, nous en avons donné quelques indications plus haut. Des initiatives de coopération sur des projets concrets se prendront dans les cercles plus restreints, ce qui semble nécessaire pour garantir leur réalisation.

Certains seront tentés de considérer ces propos comme des rêves ou comme des vœux pieux. En fait, nous ne sommes pas en train d'inventer la lune, nous proposons des perspectives qui s'inscrivent dans la continuité de réalisations qui se déroulent au moment même où cet ouvrage est imprimé. Ainsi, après une longue période d'ignorance réciproque, voire de méfiance, les rapports entre les écoles sociales et les instituts universitaires romands qui s'intéressent à la formation aux professions sociales se sont nettement améliorés au point de permettre la mise en œuvre de coopérations visibles.<sup>42</sup>

En Suisse alémanique, les rapprochements n'ont sans doute pas connu la même vitesse d'évolution. Des collaborations ponctuelles sont néanmoins instituées. Surtout, des relations personnelles sont établies qui permettent de penser que des fruits apparaîtront dès que les bases institutionnelles seront créées et consolidées. Autrement dit, beaucoup de conditions objectives et subjectives sont réunies pour que ces processus de coopération se développent.

## 7. Un bilan

### 7.1. Fragilités

Le parcours que nous venons de proposer au sein du champ des pratiques de recherche dans le cadre des institutions de formation aux professions de l'action sociale nous permet de suggérer sous une forme schématique quelques considérations susceptibles de dessiner des perspectives d'avenir. Rappelons d'abord quelques fragilités.

#### — *Une infrastructure peu consolidée*

Ces activités de recherche se sont construites presque par génération spontanée sous la pression de l'urgence liée à l'émergence de problèmes sociaux ou à l'initiative de quelques pionniers. Les instruments institutionnels susceptibles d'encadrer ces efforts et de leur apporter un appui permettant d'envisager la continuité sont encore balbutiants. Nous n'en sommes qu'à l'aube d'une phase de consolidation qui se dessine ci et là.

#### — *Un fort taux de dépendance*

Dans tous les cas, les projets de recherche d'une certaine envergure sont déterminés par une demande externe, voire par l'acquisition de mandats attribués par des organismes sur lesquels les institutions de formation ont un très maigre impact. Le moins que l'on puisse dire c'est que l'on navigue à vue. L'entretien des compétences et du savoir-faire étant cependant assuré par les exigences inhérentes à la formation, en particulier la production des mémoires et l'encadrement des étudiants qui se lancent dans des projets d'intervention sociale.

#### — *L'accueil " prudent " des instances de politique de la science*

---

<sup>42</sup>Nous pensons en particulier au *Diplôme de formation continue en travail social* construit par les Universités de Neuchâtel, Fribourg, et Genève, l'Institut d'études sociales de Genève, l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne, l'École d'éducateurs spécialisés de Fribourg ; au *Certificat de perfectionnement en politique sociale* mis en place depuis plus de vingt ans à l'Université de Genève avec la collaboration directe de divers instituts universitaires et de deux écoles sociales ; à la réalisation du même cours au Tessin sur la base d'une collaboration entre l'Université de Genève et la *Scuola cantonale operatori sociali* de Mendrisio ; ainsi qu'à divers cycles de formation continue où collaborent des enseignants de ces institutions, toutes catégories confondues.

Les institutions de formation aux professions sociales ont été incontestablement reconnues par des organismes tels que le Fonds national suisse de la recherche scientifique, voire le Conseil suisse de la science. Cependant, la position qui leur est attribuée est relativement informelle, les principaux enjeux sont ouverts ou “ à l’étude ”<sup>43</sup>.

— *Une légitimité internationale à conquérir*

Sans doute, un certain nombre d’écoles sociales ont établi des contacts internationaux significatifs, mais l’accent est mis surtout sur le domaine de l’enseignement. En ce qui concerne la recherche, l’essentiel reste à faire ; et nous n’ignorons pas la qualité scientifique des communications présentées par plusieurs collègues au sein de quelques congrès internationaux récents.

— *Les disparités institutionnelles*

Tout le monde sait que les institutions dont nous parlons sont très disparates dans leur taille et la dimension de leur équipement. Plusieurs d’entre elles n’ont pas atteint le seuil qui leur permet d’inscrire la recherche au programme régulier de leurs activités. Dans ces conditions, la coopération est sans doute souhaitée mais peu aisée à mettre en œuvre.

## 7.2 Promesses

Cela dit, les institutions de formation appelées à devenir des HES disposent d’un certain nombre d’atouts qu’il serait regrettable de négliger ou de laisser en jachère<sup>44</sup>. Un important savoir-faire a été accumulé et affiné dans un contact quotidien avec les champs de la pratique sociale. Un fort réseau de relations est établi et entretenu ; il peut être renforcé et activé très rapidement dans la mesure où il faut répondre à des demandes de connaissances marquées par l’urgence. De plus, au cours des dernières années, un élan vigoureux de formation continue s’est développé dans ces institutions et a permis un notable renforcement des compétences scientifiques des collaborateurs de l’enseignement. Habités à la pratique de l’interdisciplinarité, ils peuvent entrer rapidement dans une réflexion qu’impose la complexité des nouveaux problèmes sociaux à traiter. Enfin, ces milieux disposent d’un réseau de communication et de diffusion des savoirs qui repose sur des instruments établis et qui disposent d’une certaine notoriété (canaux d’édition, revues professionnelles, etc.<sup>45</sup>).

## 8. Orientations pour l’organisation de la recherche dans les HES<sup>46</sup>

### *Interdisciplinarité et approche centrée sur les problèmes*

Les Hautes écoles spécialisées ne sont pas appelées à contribuer explicitement et premièrement au développement d’une discipline scientifique au sens classique du terme. Pour répondre à sa vocation première qui est de produire de la formation professionnelle au niveau tertiaire, une Haute

---

<sup>43</sup>Notons le mandat confié récemment par le Conseil suisse de la science à l’*Institut d’études sociales de Genève* qui invite à procéder à une analyse des perspectives de recherche dans les futures Hautes écoles spécialisées du secteur social.

<sup>44</sup>Au cours des dernières années, on constate une présence de plus en plus explicite des problèmes de recherche dans le cadre des journées d’étude organisées par la CSESS.

<sup>45</sup>Nous pensons en particulier à la *Reihe Sozialarbeit* publiée chez Haupt à Bern, à la collection *Travail social* publiée chez divers éditeurs en Suisse romande, aux *Editions IES*, à Genève, aux *Cahiers de l’EESP*, à Lausanne, aux collaborations avec les *Editions Réalités sociales*, à Lausanne, ou encore à des revues telles que *Sozialarbeit* en Suisse alémanique ou *Repères* en Suisse romande. Cette liste est loin d’être exhaustive.

<sup>46</sup>Voir à ce sujet : *Zur Organisation von Kooperation und Interdisziplinarität an Universitäten. Eine Lehrstück für die Fachhochschulplanung ?* Fachtagung der EDK zum Thema “ Binenstrukturierung von Fachhochschulen ”, Olten, 12.1.1996. Document élaboré par le secrétariat du Conseil suisse de la science.

école spécialisée se doit d'organiser ses activités de recherche dans une perspective qui la met au service de l'enseignement et des demandes des champs professionnels concernés.<sup>47</sup>

On sait que le besoin d'interdisciplinarité est en particulier la conséquence de l'importante spécialisation qui a marqué le développement des sciences sociales au cours des dernières décennies. Cette exigence tend à être perçue comme fondamentale au sein de l'Université. Elle l'est d'autant plus au sein des Hautes écoles spécialisées. La recherche en travail social ne saurait prétendre être une discipline " support " susceptible d'apporter une contribution au développement d'autres disciplines ; comme c'est le cas par exemple de la statistique ou de l'informatique. Elle se situe plutôt en aval, très près des problèmes sociaux. Elle doit elle-même faire appel à de nombreuses autres disciplines pour produire les connaissances qu'on attend d'elle. Si les Universités sont marquées par des développements différents dans ce domaine, certaines privilégiant la " chaire ", d'autres, le " département ", les Hautes écoles spécialisées sont tendanciellement préparées à privilégier la référence à un champ professionnel. Dans ces conditions, deux perspectives dicteront l'organisation des activités de recherche :

- une approche centrée sur les problèmes,
- une organisation du travail résolument interdisciplinaire.

Concrètement, et en tirant un avantage maximum des acquis et de l'insertion sociale conquise, les Hautes écoles spécialisées pourraient adopter deux principes d'organisation :

- le *département* pour les tâches d'enseignement avec une procédure souple de coordination sur la base des métiers,
- l'*unité de recherche*, dont l'objectif serait de mettre en réseau les départements afin de conduire les travaux de recherche sur mandat ainsi que, le cas échéant, développer une ligne de recherche propre par agrégation et systématisation des travaux réalisés. La stimulation des groupes de recherche s'impose<sup>48</sup>.

L'existence d'une telle *unité* (structure souple par excellence) répond aussi au besoin de promouvoir les coopérations avec d'autres institutions analogues aux niveaux national et international. Dans tous les cas, une réelle autonomie des enseignants/chercheurs doit être garantie. Les réseaux, en effet, fonctionnent prioritairement sur la base de l'existence et de l'entretien de rapports personnels entre chercheurs.

Une dernière remarque : il conviendra de trouver des moyens pour garantir un certain équilibre entre les régions *et* entre les institutions<sup>49</sup>. Des concentrations trop fortes risquent de nuire à un développement harmonieux des connaissances dans des disciplines qui, prioritairement, doivent servir des problèmes sociaux répartis sur l'ensemble du territoire.<sup>50</sup>

---

<sup>47</sup>Ce qui évidemment n'exclut pas la participation à des activités de recherche spécifiques au développement d'une discipline selon des formes de coopération avec les universités, nous l'évoquerons plus loin.

<sup>48</sup> Voir : François Höpflinger, *Organisation universitärer Forschung und wissenschaftlicher Produktion: Eine Literaturuntersuchung*, Schweizerischer Wissenschaftsrat (Hg), FER 96, Bern, 1989 ; ainsi que R. Fischer, *Universitätsorganisation auf der Basis von Gruppen*, in ; R. Fischer/R. Richter (Hg), *Uni im Aufbruch ? : sozialwissenschaftliche Beiträge zur Diskussion um die Universitätsreform*, Wien, 1993, pp. 189-219. On notera aussi les travaux préparés dans le cadre du cycle de formation continue sur les problèmes universitaires sous la direction de François-Xavier Merrien à l'Université de Lausanne (1996).

<sup>49</sup>Dans cette perspective, il faut noter le rôle fécond que peut jouer le *forum* qu'est la com-mission pour la recherche et les publications au sein de la CSESS.

<sup>50</sup>A cet égard, il convient de retenir les observations conduites en Allemagne. Elles montrent que sur l'ensemble des recherches conduites, la grande majorité sont concentrées dans quelques institutions.

